Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec

Procès-verbal de l'Assemblée générale 2020
de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec

tenue le jeudi 29 octobre 2020 à 13 h,
en vidéoconférence Teams

Version pour approbation

Étaient présents :

1 Ajmi, Jalel (régulier)
2 Abiala, Happy (étudiant)
3 Albaz, Oualid (régulier)
4 Alecci, Marion (régulier)
5 Allard, Louis (régulier)
6 Arellano, Martinez Ciro (régulier)
7 Bamba, Sofing (régulier)
8 Beaulieu, Julie (régulier)
9 Bélanger, Francis (régulier)
10 Biron, Vicky (régulier)
11 Boilard, François (régulier)
12 Brodeur, Marc (régulier)
13 Cadavid, Jeanette (étudiante)
14 Chabot, Christiane (régulier)
15 Coderre, Vincent (étudiant)
16 Cyr, Martin (régulier)
17 Debiais, Fabienne (régulier)
18 De Jesus, Diogo (régulier)
19 Dilhuydy, Hugo (régulier)
20 Dinelle, Francine (régulier)
21 Dorvil, Eddy (régulier)
22 Dubé, Jean-François (régulier)
23 Ducharme, Kevin (régulier)
24 Duong, Leslie (régulier)
25 El Garch, Mohcine (régulier)
26 Fadlallah, Bassam (régulier)
27 Ferland, Gilles (régulier)
28 Foucart, Claude (régulier)
29 Gagné, Jacques (régulier)
30 Gagnon, Donald (régulier)
31 Gagnon, Phys., Ing. Martin Benoît (régulier)
32 Gauvin, Robert (régulier)
33 Giraldo, Nelson (régulier)
34 Girard-Lauzière, Joël (régulier)
36 Grosu, Marius Constantin (étudiant)
36 Harlin, Amandine (régulier)
37 Jerbi, Ghada (régulier)
38 Laporte, Philippe (régulier)
39 Larouche-Guilbert, Mireille (régulier)
40 Latour, Josianne (régulier)
41 Lemieux, Michael (régulier)
42 Malo, Stéphanie (régulier)
43 Menella, Reda Belkacem (étudiant)
44 Nadeau, Stéphanie (régulier)
45 Nantel, Benoit (régulier)
46 Nassiri, Moulay Ali (régulier)
47 Parent, Gabriel (régulier)
48 Parent, Mireille (régulier)
49 Pérusse, Claude (régulier)
50 Poitras, Sébastien (régulier)
51 Provost, Samuel (non membre)
52 Rouleau, Manon (régulier)
53 Saberi, Shabnam (régulier)
54 Saint-Cyr, Kencie (étudiant)
55 Shehata, Karim (régulier)
56 Thibeault-Eybalin, Alexandra (régulier)
57 Tremblay, Richard (régulier)
58 Tremblay, Mathieu (étudiant)
59 Villeneuve, Maxime (régulier)
60 Vinet, Alain (corporatif)
61 Zoabli, Gnahoua (régulier)

Étaient invités, mais absents : tous les autres membres de l'APIBQ.

La proposition de l'ordre du jour se lisait comme suit :

1. Mot de bienvenue
2. Constat du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2019 (tenue le 8 octobre 2019)
5. Suivis au procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2019 et rapport du président
6. Suivi des travaux des Comités
7. Révision des règlements de l'APIBQ - Suivi
8. Rapport de la trésorière: présentation des états financiers de 2019-20
9. Proposition 1 - Firme comptable pour année financière 2020-21
10. Élections des administrateurs
11. Varia
12. Levée de l'assemblée

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration était formé, au moment de l'assemblée, des membres suivants :

Monsieur Mohcine El Garch	Président
Monsieur Claude Pérusse	Président sortant
Monsieur Philippe Laporte	Vice-président en génie biomédical
Monsieur Richard Tremblay	Vice-président en physique médicale
Monsieur Joël Girard-Lauzière	Secrétaire
Madame Manon Rouleau	Trésorière
Monsieur Benoit Nantel	Conseiller (webmestre)
Monsieur Oualid Albaz	Conseiller
Monsieur Francis Bélanger	Conseiller
Monsieur Jean-François Dubé	Conseiller

Les comités

Les présidents des comités étaient :

Monsieur Moulay Ali Nassiri	Comité de radioprotection
Madame Ghada Jerbi	Comité des bonnes pratiques en génie biomédical
Madame Leslie Duong	Comité d'organisation des événements spéciaux
Monsieur Dominique Ferron	Comité de promotion et marketing
Monsieur Gnahoua Zoabli	Comité des affaires académiques et de la formation continue
Monsieur Sébastien Poitras	Comité de gestion des risques
Monsieur Vincent Coderre	Comité étudiant
Monsieur Philippe Laporte	Comité d'éthique
Monsieur Mohcine El Garch	Comité de mentorat
Monsieur Philippe Laporte	Comité ad hoc des statuts et règlements

---

1. Mot de bienvenue

L'Assemblée débute à 13 h 00. M. Joël Girard-Lauzière, secrétaire de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec (APIBQ), souhaite la bienvenue à tous. Il préside l'assemblée, assisté de M. Mohcine El Garch, président, ainsi que de Mme Manon Rouleau, trésorière de l'APIBQ.

2. Constat du quorum

Après décompte des participants, cinquante-deux (52) membres votants réguliers sont présents. Il y a donc quorum selon les statuts et règlements de l'APIBQ (20).

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Tous les membres avaient préalablement reçu une copie de l'ordre du jour.

M. Joël Girard-Lauzière fait la lecture de l'ordre du jour proposé et demande si quelqu'un souhaite ajouter un point. M. Mohcine El Garch demande l'ajout d'un point, référencé comme tel : Proposition de tenue des élections ce jour ou report des élections au 31 mars 2021 avec prolongation des mandats des administrateurs en place.

Monsieur Ir Martin Benoît Gagnon propose que les approbations soient faites à main levée virtuelle afin de favoriser le comptage des votes.

L'adoption de l'ordre du jour tel que présenté est proposée par M. Joël Girard-Lauzière, secondé par M. Mohcine El Garch. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2019 (tenue le 8 octobre 2019)

Tous les membres avaient préalablement reçu une copie du procès-verbal de l'assemblée générale 2019 du 8 octobre 2019. M. Joël Girard-Lauzière explique que le procès-verbal a été préapprouvé par le conseil d'administration avant d'être présenté à l'assemblée générale.

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2019 ne soulevant aucun commentaire, la proposition d'approbation du procès-verbal, présentée par M. Joël Girard-Lauzière, secondé par M. El Garch est adoptée à l'unanimité.

5. Suivis au procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2019 (tenue le 8 octobre 2019) et Rapport du président

Le président explique que l'année a été très difficile en raison de l'épidémie de COVID-19. Les activités de l'association ont été très ralenties et peu d'actions ont pu être mises en place.

5.1. Rapport du *président*

Les travaux sur les statuts et règlements ont néanmoins continué. Un point sera d'ailleurs abordé ultérieurement dans la rencontre.

Une des priorités pour l'année 2020, l'outil de collaboration et de partage pour faire le suivi des activités a été conçu et installé.

Les capsules de formation ont été organisées par le comité d'organisation des événements spéciaux.
Le suivi du projet de loi 29 qui modifiait le Code des professions et d'autres dispositions notamment dans le domaine buccodentaire et celui des sciences appliquées a été fait. L'association n'avait pas beaucoup d'impact sur ce dossier, mais le projet de loi a été adopté. Concrètement, une lettre avait été envoyée par l'APIBQ au mois d'août 2019, le comité dédié est en discussion sur le contenu, mais a eu peu d'avancées en raison de la pandémie.

Le Président tient à souligner l'excellent travail fait par les membres du comité d'organisation des événements spéciaux présidé par Mme Leslie Duong, et les félicite chaleureusement.

Monsieur Ir Martin Benoît Gagnon intervient sur deux points :

- Projet de loi 29 modifiant le Code des professions et d'autres dispositions notamment dans le domaine buccodentaire et celui des sciences appliquées. Monsieur Ir Martin Benoît Gagnon aurait apprécié connaître la position du comité et son analyse du contenu du projet de loi. Il précise que des ingénieurs et physiciens du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) dans le domaine de la bioéthique ont déposé un mémoire en leur nom propre. Plusieurs membres de l'APIBQ ont été préoccupés par ce projet de loi, particulièrement Monsieur Ir Martin Benoît Gagnon qui a personnellement déposé deux mémoires. Il souligne des préoccupations importantes par rapport à la radioprotection et estime que les ingénieurs et physiciens qui ont un rôle de protection doivent rester à l'affût de ces éléments et qu'ils puissent porter un regard critique sur ce projet de loi qui a été adopté malgré des lacunes qui causent des problématiques dont les conséquences devraient être clarifiées.
- Également, il déplore que les travaux des comités ne soient pas toujours partagés aux membres et apprécierait qu'une meilleure communication soit instaurée entre l'APIBQ et l'ensemble des membres au niveau des activités des comités.

M. Mohcine El Garch remercie Monsieur Ir Martin Benoît Gagnon pour son intervention et confirme que ce point prioritaire n'a malheureusement pas pu être mis en place par le CA. Il souhaite que le prochain

Conseil d'administration élu entende ce commentaire et soit en mesure d'assurer une meilleure communication sur les travaux des comités.

6. *Suivi des travaux* des *Comités*

6.1. *Comité de gestion des risques*

M. Sébastien Poitras, président, présente le compte rendu annuel des travaux de son comité. Les actions entamées du plan d'action 2018-2019 ont toutes été achevées. Malheureusement, la pandémie qui a ralenti les activités du comité n'a pas permis d'avancer dans les travaux du plan d'action 2020.

En revanche, les membres du comité ont été actifs et ont beaucoup travaillé à la cueillette et à l'analyse des résultats du sondage qui avait été fait sur les meilleures pratiques, l'utilisation de la gestion des risques au GBM au Québec, à dispenser des formations en sécurité électrique et à la réalisation de certains projets projets de priorisation en maintenance préventive.

M. Poitras remercie particulièrement M. Marc Brodeur pour le travail accompli au sein du comité.

Les résultats du sondage ci-dessous sont prêts à être diffusés.

La définition de la gestion des risques, selon l'Office québécois de la langue française est l'*« ensemble des activités qui consistent à recenser les risques auxquels (une) entité est exposée, puis à définir et à mettre en place les mesures préventives appropriées en vue de supprimer ou d'atténuer les conséquences d'un risque couru ».*

Les définitions produites dans les réponses des membres accordent beaucoup d'importance aux équipements et leur cycle de vie.

Le graphique ci-dessous répondait à la question relative aux stratégies de gestion des risques utilisées lors de l'acceptation et la mise en œuvre d'un équipement neuf.

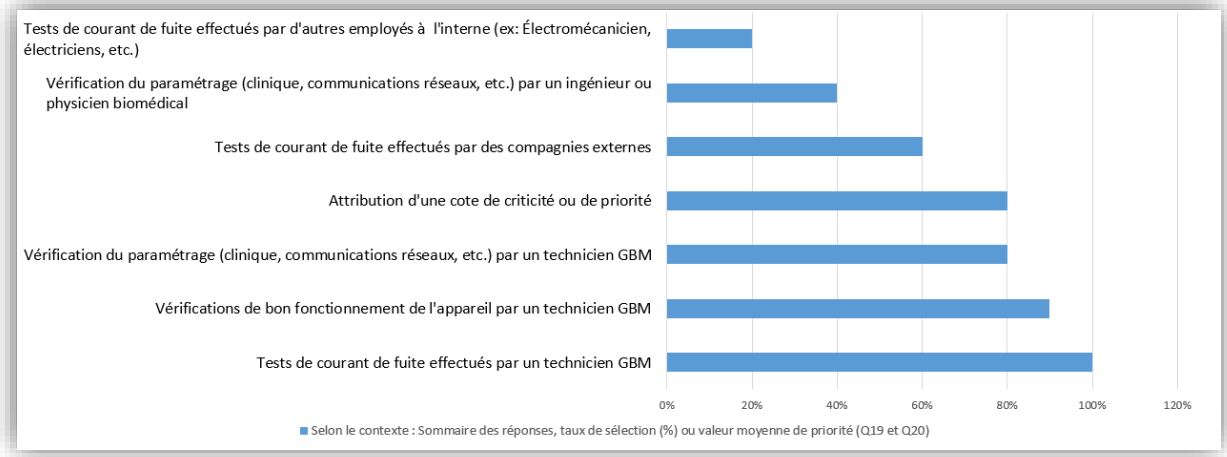

L'emploi d'algorithmes décisionnels pour attribuer des cotes de criticité et de priorité est répandu et en développement

À la question suivante sur l'implication des ingénieurs dans les projets de construction impliquant des équipements médicaux, 80% des répondants ont confirmé qu'ils étaient toujours suffisamment impliqués ou lorsque c'était nécessaire.

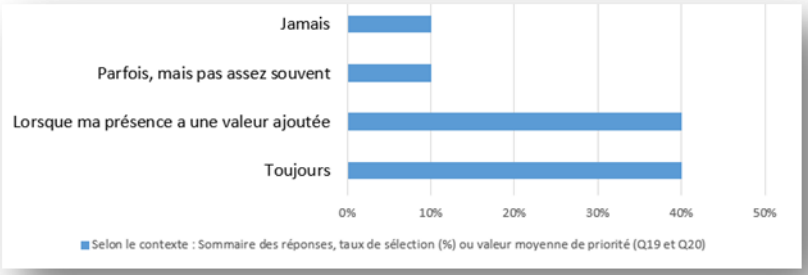

Les commentaires furent particulièrement pertinents, notamment au niveau de l'implication du GBM aussitôt que possible qui permet :

- une meilleure gestion des risques par l'expertise qu'il apporte en matière de choix technologiques et des besoins sous-jacents.
- Le maintien d'un équilibre entre la pression de connaître les spécifications techniques des équipements le plus tôt possible versus la possibilité de bénéficier des meilleures technologies en faisant un choix le plus tardif possible.

L'ingénieur biomédical joue donc un rôle essentiel dans cet équilibre et diminue de ce fait les risques sur le projet.

La question suivante portait sur les outils utilisés par le GBM dans la gestion des risques en projets immobiliers.

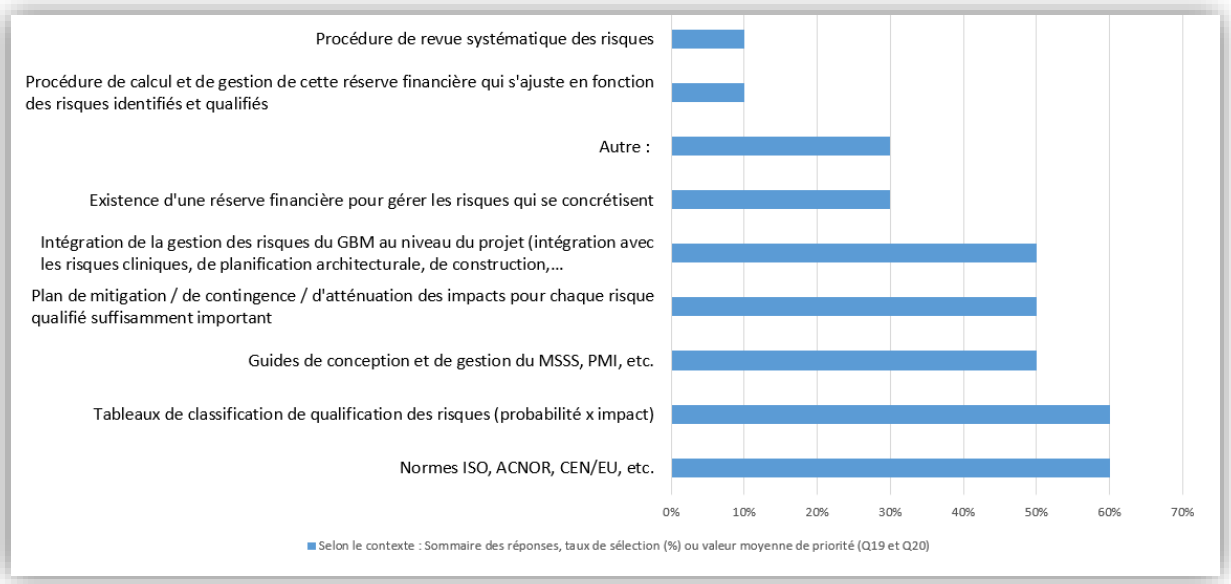

On constate qu'il reste encore une certaine expertise à aller chercher, en particulier concernant les procédures de calcul et de gestion de la réserve financière.

Il a également été demandé quelles étaient les stratégies préventives de gestion des risques utilisées pendant la vie utile de l'équipement.

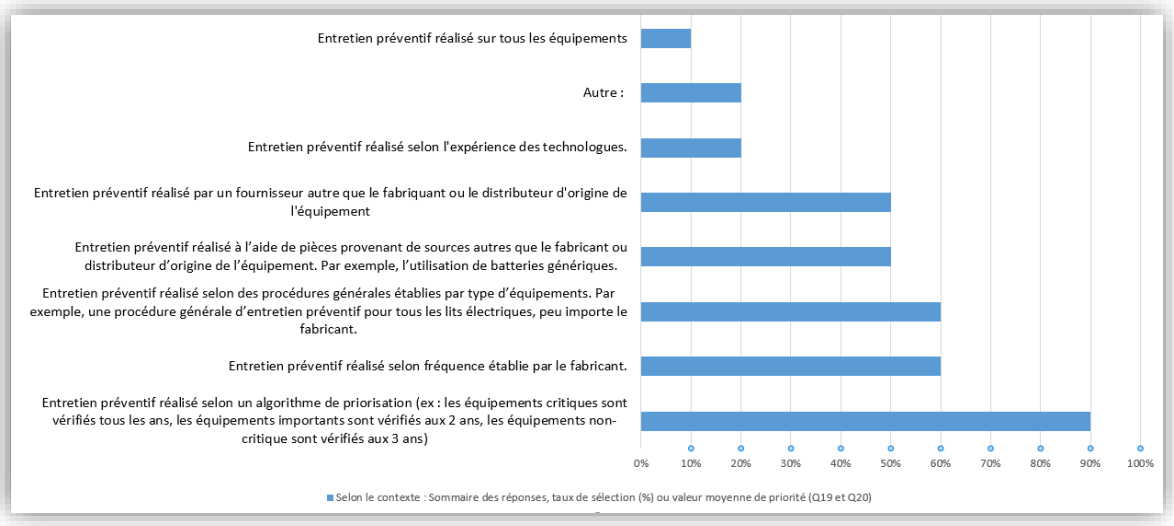

Les commentaires mentionnaient que l'utilisation de l'entretien préventif comme stratégie de gestion des risques dans le cycle de vie des équipements semble bien implantée dans les hôpitaux, tout comme l'utilisation d'algorithmes d'assignation des priorités, entre autres via la GMAO .

Toutefois, on constate que ces stratégies ne sont pas tout à fait standardisées et que l'on aimerait avoir une certaine normalisation à ce niveau.

On constate également une certaine variance, probablement due à d'autres contraintes (ressources humaines, financières, géographiques, etc.).

Au niveau de l'entretien correctif, il est en majorité assuré par des technologues qui ont reçu des formations spécifiques, et le fabricant ou le distributeur d'origine de l'équipement sont souvent impliqués.

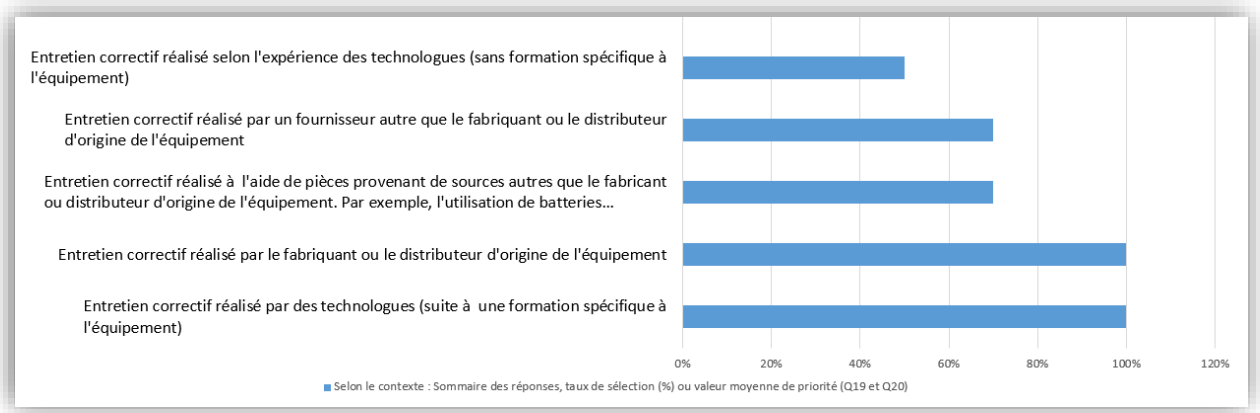

Les délais de réparation tels qu'encourus actuellement semblent généralement satisfaisants, selon les répondants.

Concernant les critères de gestion des risques utilisés pour savoir à quel moment un équipement doit être déclassé ou remplacé, la fin de support de l'équipement et la sécurité des patients sont les deux critères principaux.

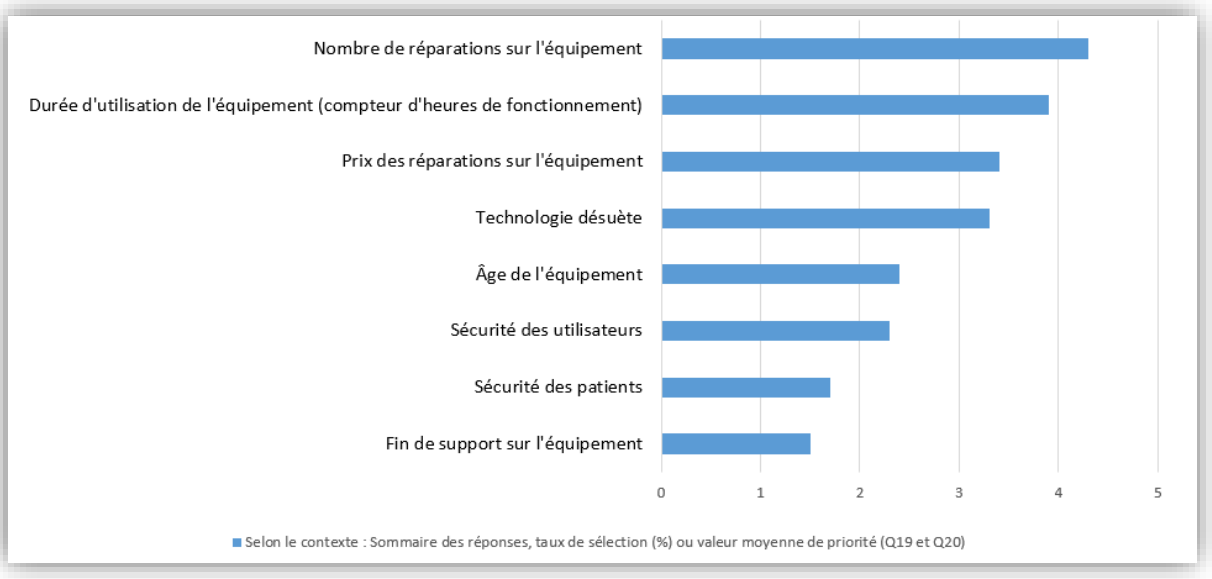

On peut constater qu'on semble accorder plus d'importance aux éléments de sécurité humains qu'aux facteurs de fiabilité ou économiques.

À la question concernant les connaissances à développer en gestion de risques, les répondants ont privilégié la gestion des risques entourant l'offre de service du génie biomédical ainsi que la gestion des priorités et des urgences en entretien correctif et la gestion des risques liés aux équipements dans un contexte de projet de construction ou de rénovation.

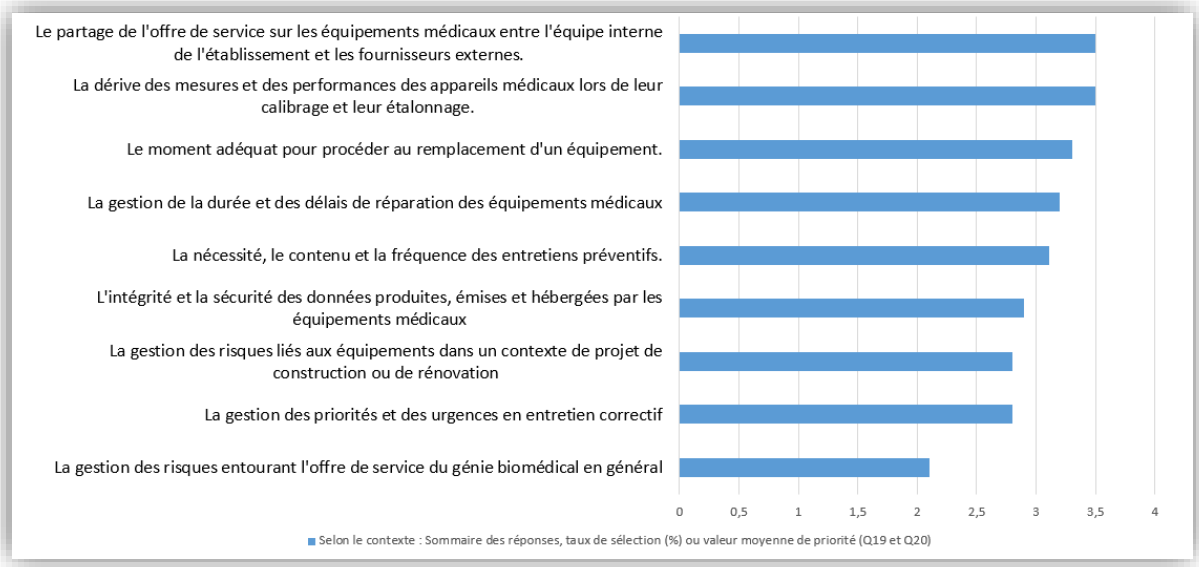

Ces éléments à approfondir font partie des priorités du comité.

Enfin, les dispositifs couramment utilisés dans la gestion des risques sont les outils du GMAO, les algorithmes de priorisation et le PMBOK.

On voudrait pouvoir utiliser le guide de bonnes pratiques, les algorithmes normalisés, les références et les statistiques et les attentes envers le comité tournent justement autour du guide des bonnes pratiques, du partage d'information et de la formation.

Le sondage n'a pas abordé certaines autres facettes, notamment la prévention des infections, les risques liés au financement et aux processus d'acquisition et les risques GBM impactant l'image corporative.

Le plan d'action 2020 consistera en :

- Élaboration d'un guide évolutif : applicable rapidement, mais qui sera raffiné avec des méthodes plus précises, quantitatives et basées sur des données probantes sous forme de travaux contributifs.
    - Tableau de gestion et de score des risques;
    - Méthodologie de collecte de données pour identifier les risques;
    - Outils de collecte et d'analyse requis;
    - Quantification des risques : données de départ à raffiner avec le temps et analyse des données probantes (Projets pilotes) ?
    - Solutions de gestion, d'atténuation, d'élimination à la source des risques;
    - Collecte et analyse de données probantes de suivi sur les impacts des solutions susmentionnées;
    - Rétroaction sur les outils, raffinement, évolution, quantification;
    - Validation du contenu auprès d'associations (ex. : ATGBM, AFIB) et/ou adoption de contenu conjoint;
- Révision du guide de sécurité électrique de l'APIBQ en collaboration avec l'ATGBM.

Le comité s'attachera à adapter les travaux selon les résultats du sondage. Il rassemblera et organisera des liens et un ensemble de documents et d'informations qui serviront d'ébauche au guide de gestion des risques :

- Documents de référence, selon les différentes facettes de la gestion de risques en GBM;
- Notions et outils de base, modèles de priorisation;
- Mises à jour en sécurité électrique;
- Entretien préventif

Un appel sera d'ailleurs fait à tous les membres pour solliciter leur collaboration dans ces travaux importants de mise à jour.

M. Kevin Ducharme pose une question. « Malgré le fait que l'on constate que la plupart des membres s'accordent à retenir l'importance de la gestion de risques, quelles sont les problématiques que vivent les ingénieurs biomédicaux en gestion de risques? » M. Poitras lui répond que le sondage a surtout porté sur la pratique dans la gestion des risques, plus que sur les problématiques. Néanmoins, des préoccupations se sont dégagées, par exemple d'avoir des normes de priorisation normalisées pour l'entretien préventif ou sur la gestion de risque dans les cycles d'acquisition des équipements. Des recommandations ont été émises et feront partie du plan d'action dans un rapport plus détaillé qui sera produit.

Monsieur Ir Martin Benoît Gagnon manifeste son intérêt à participer aux travaux du comité. Il confirme que la gestion du risque doit se faire en amont afin d'éviter les problèmes qui pourraient survenir. Il est important de se donner un cadre d'évaluation du risque. Quand on parle de gestion du risque technologique, c'est un acte réservé aux ingénieurs qui en sont responsables. En matière de références, il existe des guides très intéressants, notamment le Référentiel des compétences professionnelles de l'ingénieur qui décrit le cycle, de la conception jusqu'à la mise en opération du support à l'exploitation et le Guide de pratique professionnelle qui décrit, entre autres, le calcul des risques. Ces documents peuvent être d'une grande utilité et éviter les doublons d'informations. M. Poitras confirme que ces documents de référence représentent une information précieuse pour l'élaboration du guide de pratique en génie biomédical.

M. Jean-François Dubé revient sur les problèmes en lien avec les équipements qui se brisent et les recommandations de la PCI au niveau des solutions pour entretenir ou désinfecter du matériel médical. En effet, on se rend compte qu'il y a des manques dans les processus d'appels d'offres par exemple au niveau des produits de désinfection. Les utilisateurs sont souvent en porte-à-faux avec la PCI lorsqu'ils suivent les recommandations des manufacturiers alors qu'à l'interne ils sont sollicités pour l'utilisation d'un produit qui a été jugé tout à fait conforme pour la désinfection. Cela entraîne forcément des bris d'équipement. M. Poitras confirme que ce problème récurrent pourrait effectivement être réglé avec une meilleure communication et l'implication du génie biomédical et éventuellement de la PCI.

6.2. Comité de radioprotection

Monsieur Moulay Ali Nassiri, président, prend la parole pour présenter les travaux priorisés par le comité de radioprotection. Au mois de septembre 2020, ils ont diffusé un sondage afin de recueillir les attentes des membres en matière de radioprotection. À la suite de la réception des réponses, le comité a défini dix (10) projets qui représentaient des centres d'intérêt, puis il a priorisé 4 projets pour les deux (2) prochaines années. Des groupes de travail ont été formés. Malheureusement, ces groupes affectés aux projets comportent quasiment les mêmes membres. Afin de ne pas prendre trop de retard dans les travaux, les équipes ont décidé de travailler projet par projet. Le projet actuel consiste dans la prise de position sur la recommandation de l'Association américaine des physiciens médicaux endossée par l'Organisation canadienne des physiciens médicaux concernant la protection des organes radiosensibles des patients. Ils sont en train de travailler en collaboration avec l'AQPMC (Association québécoise des physicien(ne)s médicaux cliniques) et l'ARQ (Association des radiologistes du Québec) et espèrent produire une recommandation en fin d'année sur ce sujet.

Monsieur Ir Martin Benoît Gagnon suggère de tenir au courant le MSSS de ces projets.

6.3. Comité étudiant

Monsieur Vincent Coderre, président, rappelle les objectifs du comité étudiant pour l'année 2020-2021. Ces objectifs prioritaires au nombre de 3 sont les suivants :

1. L'augmentation de la visibilité de l'association chez les étudiants dans différents programmes reliés au génie biomédical ou à la physique médicale avec par exemple des activités de réseautage. Ces activités vont être présentées sur un mode numérique comme le présent télécongrès et toucheront également les étudiants des universités avec des programmes en physique et les étudiants à la Maîtrise. Au niveau des éléments déjà réalisés, un répertoire et des fiches de contacts ont été élaborés et sont accessibles pour les étudiants afin de faciliter la prise de contact et la planification de la future relève.
2. La tenue de dîners-conférences organisés par le comité des événements spéciaux en format également numérique à venir pour les étudiants. Au niveau de la réalisation, un dîner-conférence a été organisé le 10 février 2020 à Polytechnique Montréal durant la semaine du génie biomédical. Une soixantaine de participants étaient intéressés par cet événement, mais seule, une dizaine de participants ont pu assister à la présentation en raison des impératifs de leur emploi du temps.
3. La participation des membres aux différentes activités des comités de l'APIBQ pour enrichir le message lors des dîners-conférences.

Monsieur Ir Martin Benoît Gagnon a été interpellé à l'OIQ pour parrainer des étudiants qui recherchaient un stage en génie biomédical ou en physique. Il demande si ces étudiants ont beaucoup de difficultés à trouver un mentorat ou un stage et propose de collaborer pour leur apporter de l'aide.

6.4. Comité des affaires académiques et de la formation continue

Monsieur Gnahoua Zoabli, président, présente les dernières activités de son comité. Une mise à jour de la page du comité a été faite sur le site web de l'association pour les ingénieurs biomédicaux, les gestionnaires et les physiciens médicaux avec des hyperliens vers les universités, des formations continues, etc. Pour ce qui concerne les besoins des étudiants, une page de ressources académiques

a également été mise à leur disposition. Cette page recensant entre autres des entreprises disponibles pour les étudiants sera alimentée au fur et à mesure, selon les objectifs du comité.

Monsieur Moulay Ali Nassiri explique que la formation d'un physicien aux contrôles qualité sur le terrain et aux équipements d'imagerie médicale de différents fabricants se fait sur 2 ans, encadré par un physicien ingénieur. Il n'existe pas au Canada de programme de résidence en imagerie comme cela se fait aux États-Unis (radio-oncologie, physique médicale et imagerie médicale). Seul, le programme de résidence est offert au Québec en radio-oncologie, mais pas du tout en imagerie médicale. Il demande à M. Zoabli s'il serait intéressé à un programme de résidence afin de former la relève en physique diagnostique. M. Gnahoua se montre intéressé par l'idée et demande à M. Nassiri de lui envoyer les informations nécessaires pour l'enrichissement de la page web.

Monsieur Ir Martin Benoît Gagnon confirme qu'il existe un besoin pour les physiciens en imagerie diagnostique. Le problème étant la disponibilité des superviseurs. Il faut sensibiliser le MSSS en faisant reconnaître et évaluer ce besoin.

M. Gnahoua ajoute qu'il y a aussi un travail à faire au niveau du comité de radioprotection pour essayer de faire valider aux employeurs certaines formations continues qui seraient pertinentes comme activités de formation continue dans leur cursus. Ces activités seraient alors évaluées comme temps de formation rémunéré. Il y a donc des arrimages à faire pour déterminer des formations pertinentes à cet effet.

6.5. Comité de bonnes pratiques en génie biomédical

Récemment élue, madame Ghada Jerbi, présidente, devait débuter son mandat juste avant l'épidémie de COVID-19. Il avait été prévu que le CA définisse le rôle et les périmètres de son mandat et, à cause des impératifs de la pandémie, cela n'a pas pu être fait pour l'instant. Il n'y a donc pas eu d'avancement au niveau des travaux de son comité.

6.6. Comité d'organisation des événements spéciaux

Madame Leslie Duong est présidente du comité. Son mandat, initialement prévu pour un (1) an, a été prolongé d'une année supplémentaire compte tenu des événements reliés à la COVID-19.

Elle présente les travaux du comité qui avaient été initialement engagés pour l'organisation du congrès 2020.

La pandémie a interrompu en début d'année les préparatifs du Congrès 2020 qui devait se dérouler à l'Estérel dans les Laurentides sur un thème climatique et sur le développement durable. L'événement dans cet environnement a été annulé pour cette année sur recommandation du CA et remplacé par le présent télécongrès virtuel. Cependant, la planification du projet initial est maintenue et reportée à l'année prochaine. Pour cette année, un webinaire a été organisé au préalable durant l'été pour tester les nouveaux outils, les plateformes webinaires et la nouvelle organisation de conférences virtuelles. Concernant le congrès 2020, l'association est fière d'avoir pu offrir l'accès gratuit à ses membres. Jusqu'à présent, chacune des conférences a réuni une centaine de participants. Nous espérons que la qualité de ces présentations qui a attiré des participants externes ayant payé des droits d'inscription va les inciter à rejoindre l'association pour la prochaine année. Le comité va continuer activement ses travaux pour préparer le prochain Congrès 2021 que l'on espère voir organisé en présentiel à l'Estérel.

7. Révision des règlements de l'APIBQ - Suivi

Philippe Laporte, président du comité des Statuts et règlements, présente l'avancée des travaux du comité ad hoc des règlements.

Le comité des Statuts et règlements avait reçu un mandat en 3 étapes.

La première étape consistait à travailler sur la définition des membres. Cette nouvelle définition a été adoptée en AGA il y a 3 ans.

Par la suite, le comité a travaillé sur la formation académique nécessaire pour pouvoir statuer sur l'admission des candidats dans l'association. Les définitions ont été adoptées par résolution en CA en 2019.

Enfin, le sous-comité ad hoc des règlements a été créé afin de présenter au CA, puis aux membres un nouveau projet de règlements mis à jour. Plusieurs séances de travail ont été nécessaires pour faire avancer les travaux. Les membres du comité auraient souhaité terminer plus tôt ce projet et pouvoir le présenter aujourd'hui en assemblée générale, mais cela n'a pas été possible compte tenu de l'ampleur de la tâche et ce sous-comité est toujours en travaux présentement. Toutefois, ceux-ci sont sur le point d'aboutir et le comité devrait être en mesure de présenter une version réactualisée des règlements à la prochaine assemblée générale.

Monsieur Ir Martin Benoît Gagnon demande si la présentation des nouveaux règlements se fera à l'assemblée générale 2021 pour l'approbation et si un échéancier a été établi.

M. Laporte lui répond que le projet sera vraisemblablement présenté à la prochaine séance du CA du mois de novembre 2020, et que c'est le CA qui fera ensuite la proposition aux membres, soit à la prochaine AGA, soit en AG spéciale convoquée plus tôt.

8. *Rapport de la trésorière: présentation des états financiers de 2019-2020*

Madame Manon Rouleau présente les principaux points des états financiers de l'association, sachant que le rapport détaillé complet a été déposé et est consultable sur le site web. Il est également joint en annexe (Annexe 1).

8.1. Rapport de mission d'examen

Au terme de l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2020, les vérifications ont été opérées par la firme Morin Desrochers Beaulieu qui mentionne, dans son rapport de mission, n'avoir relevé aucune correction majeure à apporter aux documents présentés.

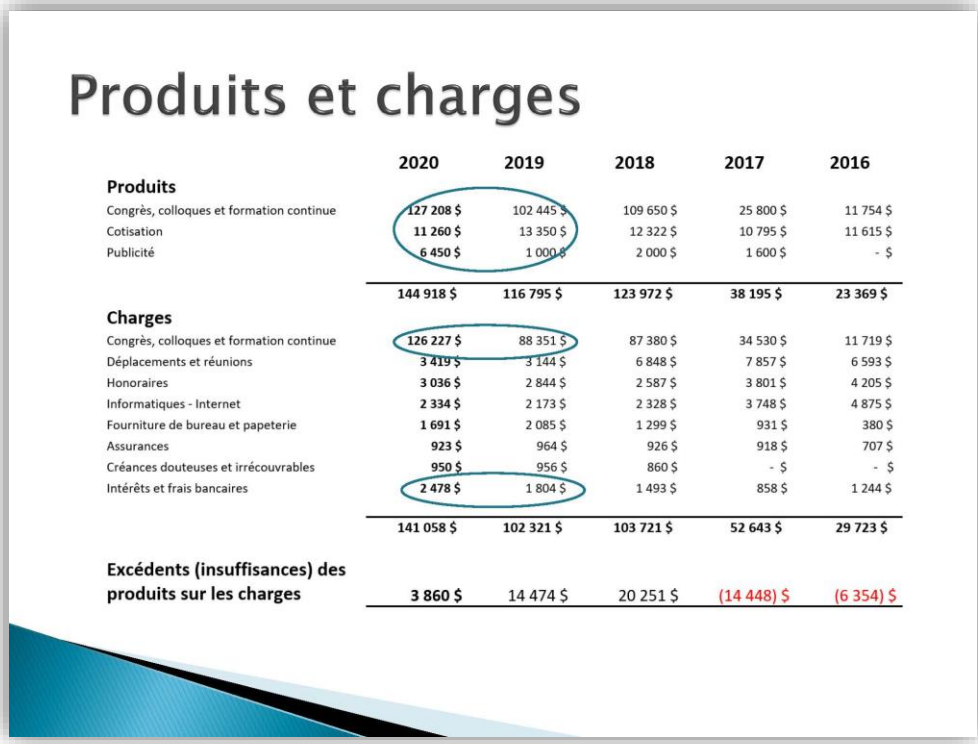

Produits et charges

	2020	2019	2018	2017	2016
Produits					
Congrès, colloques et formation continue	**127 208 $**	102 445 $	109 650 $	25 800 $	11 754 $
Cotisation	**11 260 $**	13 350 $	12 322 $	10 795 $	11 615 $
Publicité	**6 450 $**	1 000 $	2 000 $	1 600 $	- $
	144 918 $	**116 795 $**	**123 972 $**	**38 195 $**	**23 369 $**
Charges					
Congrès, colloques et formation continue	**126 227 $**	88 351 $	87 380 $	34 530 $	11 719 $
Déplacements et réunions	**3 419 $**	3 144 $	6 848 $	7 857 $	6 593 $
Honoraires	**3 036 $**	2 844 $	2 587 $	3 801 $	4 205 $
Informatiques - Internet	**2 334 $**	2 173 $	2 328 $	3 748 $	4 875 $
Fourniture de bureau et papeterie	**1 691 $**	2 085 $	1 299 $	931 $	380 $
Assurances	**923 $**	964 $	926 $	918 $	707 $
Créances douteuses et irrécouvrables	**950 $**	956 $	860 $	- $	- $
Intérêts et frais bancaires	**2 478 $**	1 804 $	1 493 $	858 $	1 244 $
	141 058 $	**102 321 $**	**103 721 $**	**52 643 $**	**29 723 $**
Excédents (insuffisances) des produits sur les charges	**3 860 $**	14 474 $	20 251 $	(14 448) $	(6 354) $

Les produits ont continué d'augmenter, essentiellement grâce au congrès et aux publicités, ainsi que les charges qui ont fortement progressé cette année. Ceci est dû à l'organisation du Congrès 2019 au Mont-Ste-Anne qui a remporté un franc succès, mais qui a généré des dépenses plus importantes que celles des deux années précédentes où le congrès avait été organisé au CHU Ste-Justine.

On note toutefois une baisse des cotisations.

En comparaison des trois (3) dernières années, les frais de représentation restent équivalents (délégation à l'AFIB et représentation à la semaine biomédicale de Polytechnique).



Concernant les produits et charges du congrès 2019, on a noté une hausse notable des inscriptions, ce qui est très prometteur pour 2021.

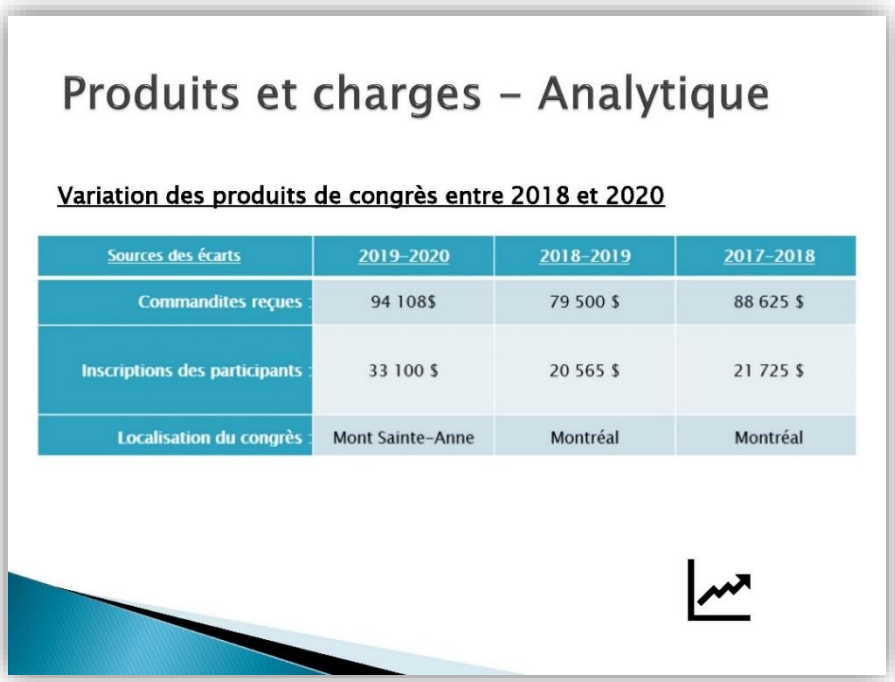

Les flux de trésorerie progressent régulièrement depuis 2016, et ce, essentiellement grâce aux activités liées aux congrès. Néanmoins, il faudrait trouver un moyen d'augmenter l'adhésion de nouveaux membres, ingénieurs biomédicaux ou physiciens.

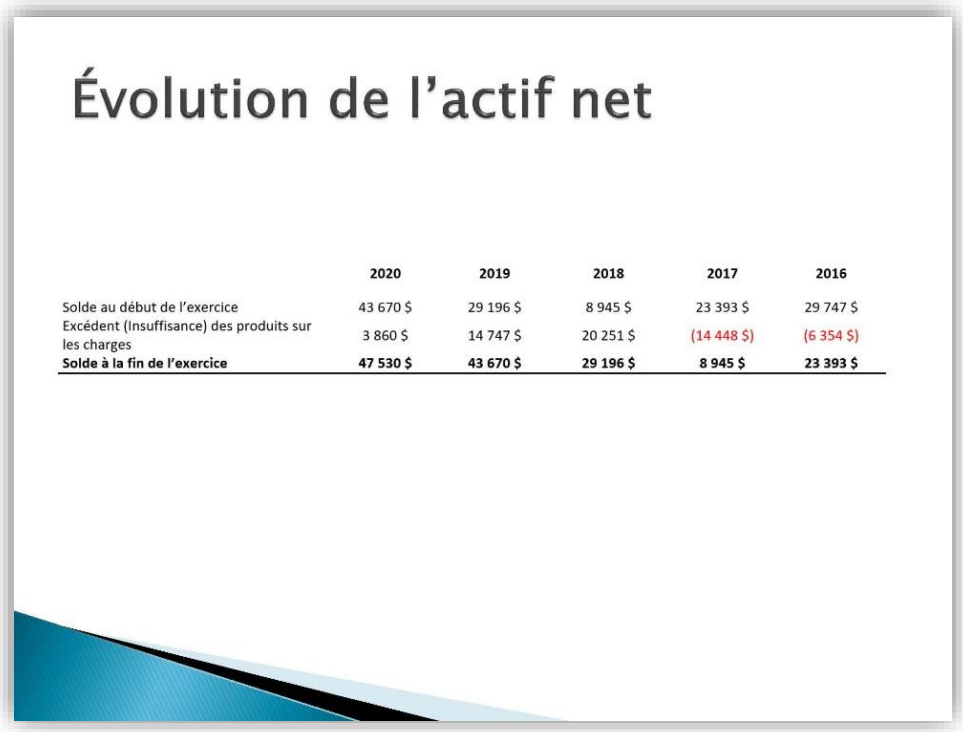

8.2. Bilan

Le bilan au 31 mars 2020 dégage des résultats positifs, soit 3 860 $. Le solde de l'actif net à la fin de l'exercice 2020 est de 47 530 $. La trésorerie et les équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice 2020 représentent un solde positif de 44 233 $.

Bilan

	2020	2019	2018	2017	2016
Actif à court terme					
Encaisse	**44 233 $**	38 971 $	28 472 $	11 949 $	27 779 $
Comptes à recevoir	**3 400 $**	660 $	1 700 $	400 $	240 $
Frais payés d'avance	**2 672 $**	6 414 $	630 $	630 $	630 $
	50 305 $	**46 045 $**	**31 802 $**	**12 979 $**	**28 649 $**
Passif à court terme					
Créditeurs (Note 3)	**2 775 $**	2 375 $	2 606 $	4 034 $	5 256 $
Actif NET					
Fonds non affecté	47 530 $	43 670 $	29 196 $	8 945 $	23 293 $
	50 305 $	**46 045 $**	**31 802$**	**12 979 $**	**28 649 $**

Le tableau des flux de trésorerie annuels permet de constater que les finances s'améliorent d'année en année. Au 31 mars 2020, l'association avait suffisamment de liquidités pour assumer ses obligations.

Flux de trésorerie

	2020	2019	2018	2017	2016
Activités de fonctionnement					
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	**3 860 $**	14 474 $	20 251 $	(14 448 $)	(6 354 $)
Variation nette des éléments hors-caisse du fond de roulement					
Comptes à recevoir	**(2 740 $)**	2 040 $	(2 300$)	(160 $)	1 000 $
Frais payés d'avance	**3 742 $**	(5 784 $)	- $	- $	(255 $)
Créditeurs	**400 $**	(231 $)	(1 428$)	(1 222 $)	(5 943 $)
Augmentation (Diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**5 262$**	10 499 $	16 523 $	(15 830 $)	(11 552 $)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	**38 971 $**	28 472 $	11 949 $	27 779 $	39 331 $
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	**44 233 $**	38 971 $	28 472 $	11 949 $	27 779 $

* La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse

8.3. Risques financiers

La firme a conclu que pour cette année, au 31 mars 2020, l'association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'association aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2020.

Risque de *crédit* - Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'association sont liés aux comptes à recevoir. L'association consent du crédit à ses membres et clients dans le cours normal de ses activités.

Risque de liquidité - Le risque de liquidité est le risque que l'association éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. À la date du bilan, l'association détenait suffisamment de liquidités pour lui permettre d'assumer ses obligations.

L'association est exposée à ce risque principalement au niveau des créditeurs.

8.4. Enjeux financiers de l'APIBQ

- Il est très important d'augmenter le niveau d'adhésion de membres;
- Au niveau des frais de déplacement et de représentation, il est recommandé de mieux utiliser la technologie (Teams, plateformes de webinaires et de vidéoconférences) pour réduire nos coûts et profiter du fait que la pandémie nous a obligés à revoir nos façons de faire;
- Il faut optimiser de ce fait nos déplacements;
- Il faut poursuivre l'implantation de la nouvelle politique d'encadrement des frais (justifications, coûts et retours aux membres).
- Pour ce qui concerne les congrès futurs, il faut viser des bilans positifs ou neutres.

8.5. État de situation 2020-2021

Le congrès a été reporté aux 12 et 13 octobre 2021 à l'Estérel. Grâce à la bonne gestion du comité d'organisation d'événements spéciaux, l'association a pu reporter ses engagements vis-à-vis de l'établissement sans perdre d'argent.

Le congrès virtuel en cours donnera vraisemblablement un bilan financier positif.

En raison de la COVID-19, aucun déplacement n'a été enregistré ni prévu pour cette année 2020é

8.6. Recommandations

Madame Manon Rouleau termine ce jour son mandat de Trésorière qu'elle ne souhaite pas renouveler et propose ses recommandations à l'Assemblée et au CA pour l'avenir de la trésorerie de l'association.

- Continuer à accumuler et maintenir un fonds de roulement équivalent à une année de coût régulière de fonctionnement de l'association, incluant une conférence.
- Implanter un outil comptable standard performant (ex. Quickbooks online) qui :
  - ✓ Permette un suivi en temps réel des finances;
  - ✓ Réduise les coûts de gestion;
  - ✓ Facilite la gestion financière des congrès;

- ✓ Automatise les renouvellements de cotisation;
- ✓ Facilite la gestion et le suivi des finances;
- ✓ Permette d'implanter un budget et de suivre les écarts en temps réel;
- ✓ Soit axé sur une gestion plus stratégique des finances.

- Élaborer un budget annuel à présenter et faire approuver en AGA.

Monsieur Joël Girard-Lauzière demande si les flux de trésorerie incluent les montants qui n'ont pas encore été payés par les commanditaires en 2019 (15 000$).

Madame Rouleau répond qu'a priori, étant donné qu'ils n'ont pas pu être comptabilisés cette année, ils vont certainement apparaître dans le prochain bilan. Elle va retourner poser la question aux auditeurs dès que possible et la réponse définitive de ceux-ci sera ajoutée en annexe 2 du présent procès-verbal.

Monsieur Ir Martin Benoît Gagnon demande s'il existe des critères pour déterminer le profil des membres qui sont envoyés en délégation aux congrès.

Monsieur Joël Girard-Lauzière lui répond que, dès réception de l'invitation de l'AFIB, le message a été partagé aux membres afin qu'ils manifestent leur intérêt à assurer la représentation. Le CA avait décidé que la représentation se composerait d'un membre du CA et d'un membre de l'association. Madame Josianne Latour qui avait exprimé son intérêt a été choisie à l'unanimité.

Ir Martin Benoît Gagnon apprécierait qu'un budget prévisionnel annuel et des modalités d'application soient établis à l'avance et partagés aux membres de l'association. Monsieur Mohcine El Garch répond que les critères ont bien été établis en 2019, mais qu'il est difficile de prévoir des prochaines représentations tant que les invitations n'ont pas encore été reçues.

Monsieur Ir Martin Benoît Gagnon revient sur les risques mentionnés par les auditeurs et souligne qu'ils sont apparemment les mêmes que l'année dernière. Il demande pourquoi ils sont équivalents et quelles étaient les recommandations des auditeurs.

Madame Manon Rouleau répond que le message transmis par les auditeurs est le même d'une année sur l'autre. Elle fait remarquer l'augmentation permanente du fonds de roulement. Elle recommande simplement de continuer sur cette lancée afin de se protéger de frais imprévus qui pourraient grandement déséquilibrer le budget.

Revenant sur l'adhésion des membres, Ir Martin Benoît Gagnon fait remarquer que partager des ententes de partages avec d'autres associations permettrait certainement à l'association d'attirer des adhésions.

Monsieur Richard Tremblay souligne que parfois, le fait d'être membre d'une autre association entraîne une réduction du tarif d'adhésion. (ex. COMP). Il demande si l'APIBQ envisage cette possibilité afin d'augmenter le nombre de membres.

Monsieur Mohcine El Garch répond que c'est une bonne suggestion et recommande à M. Richard Tremblay de faire la présentation au CA en tant que conseiller. Il ajoute que cette pratique est déjà suivie avec le CMBES.

Au terme des discussions, Madame Manon Rouleau propose que l'assemblée adopte les états financiers 2018-2019 tels que présentés, avec toutefois un amendement relatif à la vérification attendue des auditeurs en annexe. La proposition est secondée par M. Joël Girard-Lauzière.

Monsieur Ir Martin Benoît Gagnon propose en amendement que les auditeurs de la firme procèdent à la vérification demandée, apportent les précisions quant aux montants qui n'ont pas encore été payés par les commanditaires en 2019 (15 000$) et que leur réponse soit ajoutée en annexe au présent procès-verbal. La proposition est secondée par M. Joël Girard-Lauzière.

La résolution, comprenant la précision obtenue des auditeurs en annexe est adoptée à l'unanimité par l'assemblée.

9. Firme comptable pour l'année financière 2020-2021

M. Joël Girard-Lauzière propose de reconduire la firme comptable Morin-Desrochers-Beaulieu pour procéder à l'examen des états financiers du prochain exercice en confirmant que le travail collaboratif se fait de façon harmonieuse.

La proposition est secondée par Mme Manon Rouleau. La résolution est adoptée à l'unanimité par l'assemblée.

Monsieur Ir Martin Benoît Gagnon demande si, à l'instar d'autres associations, l'APIBQ est dotée d'une politique respectant un roulement de firme comptable à chaque 5 ans. Dans la négative, il recommande à l'association de se doter d'une telle politique.

Monsieur Mohcine El Garch le remercie pour cette suggestion et recommande que le prochain trésorier se penche sur la question.

Monsieur Mohcine El Garch tient à faire remarquer que l'année 2016 représentait l'année où les bases des futurs congrès ont été posées. Les années 2018-2019 représentaient la part de risque mentionnée par les auditeurs dans les *risques financiers*. Il note toutefois les bons résultats obtenus par le CA élu depuis quatre ans et ajoute que si l'association continue sur cette lancée, le risque est de plus en plus maîtrisé et se réduira au fil du temps.

Monsieur Louis Allard intervient pour proposer de clarifier les termes audit vs vérification. Il ajoute que les risques mentionnés par la firme sont des termes généraux exprimés pour tout organisme et non spécifiques comme dans le cadre d'un audit qui est beaucoup plus approfondi. Cette mention est récurrente chaque année et n'est pas nécessairement représentative de la situation financière de l'année en cours de l'association.

Madame Rouleau confirme que la firme procède à un examen des états financiers de l'association et qu'elle le précise dans la documentation qu'elle fournit avec son rapport disponible en annexe 1.

Extrait du rapport fourni en annexe :

« *Responsabilité des professionnels en exercice*

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints sur la base de notre examen. Nous avons effectué notre examen selon les Normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes. Un examen d'états financiers conforme aux Normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Les professionnels en exercice mettent en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques. Ils évaluent les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers ».

10. Élections des administrateurs

M. Mohcine El Garch prend la parole pour introduire la proposition de motion subséquente.

Au mois de septembre 2020, le CA a décidé d'organiser une élection en ligne, car il craignait une pénurie de candidats, il souhaitait éviter la formule de vote à main levée, et d'autre part, il craignait de ne pas réunir un quorum de membres suffisant pour le vote.

Il était prévu de suivre un processus d'élection anticipée. Malheureusement personne parmi les membres de l'APIBQ ne s'est porté volontaire pour siéger au comité électoral. Ne se représentant pas et donc n'ayant aucun intérêt dans le processus d'élection, M. Mohcine El Garch a décidé de participer au comité électoral. La plupart des candidatures ont été reçues le 11 octobre 2020. C'est à ce moment que le comité a réalisé que le processus serait beaucoup plus complexe qu'escompté du fait que certains membres avaient postulé plusieurs postes. De nombreuses questions se sont alors posées

qui ne pouvaient trouver rapidement réponse (postulat à plusieurs postes, postulat en équipe, en quoi consiste la campagne électorale, etc.). Pour toutes ces raisons, le comité électoral a envoyé aux membres un message explicatif lors de la présentation des membres afin de partager les difficultés rencontrées et de proposer un retour au vote traditionnel séquentiel, comme pour les années précédentes.

À la dernière séance du CA du 21 octobre 2020, des voix ont contesté cette décision du comité électoral en exprimant un manque de transparence et un traitement non équitable des candidatures reçues précédemment. À la fin de cette séance, le comité électoral était composé de trois (3) membres. Les membres du CA ne pouvant pas influencer les décisions du comité électoral indépendant se sont cependant prononcés majoritairement en faveur d'élections en AG (6 pour, 3 contre, 1 ne se prononçait pas).

M. Mohcine El Garch demande à l'Assemblée si elle souhaite procéder à l'élection de manière traditionnelle avec la liste des candidats qui a été déposée ou si elle préfère retarder les élections de façon à mettre en place un processus d'élection en ligne qui réponde à l'ensemble des questions posées. Cette dernière option ne pourra toutefois pas être mise en place avant le mois de mars 2021 et implique une prolongation de mandat du CA actuel jusqu'au 31 mars 2021.

M. Joël Girard-Lauzière explique que les élections ayant été annoncées pour aujourd'hui, si un membre propose de reporter les élections, cette proposition va être débattue incessamment. Dans le cas contraire l'élection sera organisée ce jour.

Monsieur Ir Martin Benoît Gagnon prend la parole pour préciser que, si un report était décidé, cela nécessiterait un engagement du CA sur la date limite pour rendre ses travaux et assurer les élections au plus tard le 31 mars 2021. M. Mohcine El Garch précise que lesdits travaux font partie de la recommandation du comité électoral stipulant qu'ils doivent être intégrés au mandat du comité des statuts et règlements.

Monsieur Ir Martin Benoît Gagnon propose que les élections du Conseil d'administration soient reportées au plus tard au 31 mars 2021 et que le CA dont le mandat est prolongé s'engage à en établir des règles de fonctionnement, les communiquent aux membres et soit garant du respect de ces règles de fonctionnement auprès des membres en collégialité avec le comité des statuts et règlements. Monsieur Jean-François Dubé appuie cette proposition.

Monsieur Jean-François Dubé intervient pour demander si les membres du CA sont ouverts à prolonger leur mandat en préalable au jour de l'élection.

M. Mohcine El Garch répond qu'il ne souhaite pas prolonger son mandat de président de l'Association au-delà du 29 octobre 2020 et laisse aux autres membres du CA le soin de prendre les engagements relatifs à l'élection auprès des membres.

M Philippe Laporte confirme que le processus d'élection est bien un élément des travaux du mandat du comité des statuts et règlement, et que la difficulté d'aboutir à un processus électoral dans ce contexte est multifactorielle.

M. Gnahoua Zoabli demande que, par respect des candidats qui ont postulé, les élections soient tenues ce jour, décision confirmée par M. Mohcine El Garch si la proposition de report à une date ultérieure est rejetée.

M. Joël Girard-Lauzière ajoute que cette proposition de report n'est pas recevable, car aucune alternative n'est prévue au cas où un membre du CA déciderait de ne pas prolonger son mandat. Par ailleurs, il confirme que c'est bien le comité électoral qui, en toute transparence, est seul habilité à fixer les règles des élections. Il recommande donc, en respect des lois et règlements actuels de procéder aux élections ce jour.

M. Ir Martin Benoit Gagnon a proposé l'amendement suivant, à savoir que, considérant la décision de non-prolongation d'un membre du Conseil d'administration, la majorité de la présence du CA soit requise pour prolonger le mandat au lieu de la totalité. M. Joël Girard-Lauzière a appuyé la proposition d'amendement. Entretemps, après discussion en assemblée, il a été décidé que cette proposition d'amendement devenait caduque du fait de la non-prolongation d'un membre du CA et de l'impossibilité

de statuer sur ce point aujourd'hui. La proposition d'amendement tombe et tous les membres consentent à ce que les élections se déroulent en AGA comme prévu.

M. Joël Girard-Lauzière propose M. Mohcine El Garch comme président d'élection et M. Benoit Nantel comme scrutateur.

Poste de Présidence de l'APIBQ – M. Philippe Laporte présente sa candidature au poste de présidence. M. Martin Cyr présente sa candidature au poste de présidence. Madame Ghada Jerbi. présente sa candidature au poste de présidence. Madame Manon Rouleau confirme son retrait de candidature.

Il est procédé au vote à bulletin secret virtuel pour les membres présents.

Le vote est validé à la majorité simple en un seul tour. Les résultats sont les suivants :

- M. Philippe Laporte : 14 votes
- M. Martin Cyr : 27 votes
- Mme Ghada Jerbi : 3 votes
- Vote invalide : 1 vote

À la suite du décompte des votes à bulletin secret, M. Martin Cyr est élu Président de l'APIBQ à la majorité exprimée et validée. La parole est donnée à M. Cyr qui remercie l'assemblée.

Poste de Vice-présidence en physique médicale – Monsieur Richard Tremblay étant le seul candidat à avoir proposé sa candidature est élu à l'unanimité par acclamation. La parole est donnée à M. Tremblay qui remercie l'assemblée.

Poste de Vice-présidence en ingénierie médicale – Monsieur Philippe Laporte étant le seul candidat restant à avoir proposé sa candidature est élu à l'unanimité par acclamation. La parole est donnée à M. Laporte qui remercie l'assemblée.

Poste de Secrétaire – Monsieur Joël Girard-Lauzière étant le seul candidat à avoir proposé sa candidature est réélu à l'unanimité par acclamation. La parole est donnée à M. Girard-Lauzière.

Poste de Trésorier – Aucun candidat volontaire ne se manifeste. Le poste de Trésorier reste vacant.

Poste de Conseiller-Webmestre - M. Mathieu Tremblay présente sa candidature au poste de conseiller-webmestre. M. Kevin Ducharme présente sa candidature au poste de conseiller-webmestre.

Il est procédé au vote à bulletin secret virtuel pour les membres présents.

Le vote est validé à la majorité simple en un seul tour. Les résultats sont les suivants :

- M. Mathieu Tremblay : 23 votes
- M. Kevin Ducharme : 14 votes
- Abstention : 1 abstention

À la suite du décompte des votes à bulletin secret, M. Mathieu Tremblay est élu Conseiller-Webmestre à la majorité exprimée et validée. La parole est donnée à M. Mathieu Tremblay qui remercie l'assemblée.

Postes de conseillers – M. Joël Girard-Lauzière retire sa candidature du poste de conseiller.

Monsieur Robert Gauvin est candidat, mais n'est pas présent. Madame Ghada Jerbi présente sa candidature. Madame Leslie Duong présente sa candidature. Monsieur Diogo De Jesus présente sa candidature. Monsieur Kevin Ducharme présente sa candidature.

Il est procédé au vote à bulletin secret virtuel pour les membres présents.

Le vote est validé à la majorité simple en un seul tour. Les résultats sont les suivants :

- M. Diogo De Jesus : 28 votes
- Mme Ghada Jerbi : 23 votes
- M. Kevin Ducharme : 32 votes
- Mme Leslie Duong : 38 votes
- M. Robert Gauvin : 4 votes

Les trois (3) conseillers élus au Conseil d'Administration sont Mme Leslie Duong, M. Kevin Ducharme et M. Diogo De Jesus.

Le poste de Trésorier non comblé reste vacant.

M. Gnahoua Zoabli propose la candidature de Madame Ghada Jerbi au poste de Trésorière. En conformité avec les règles de l'Association, sans autre candidature exprimée, Madame Ghada Jerbi accepte et est nommée en poste par acclamation.

M. Richard Tremblay prend la parole pour remercier M. Mohcine El Garch pour son excellent travail en qualité de président de l'association. Il souligne les difficultés rencontrées et les circonstances de cette période particulière de pandémie, confirme que l'association en ressort plus forte et lui souhaite bonne chance. M. Gnahoua Zoabli renchérit en disant que grâce à M. El Garch et à son équipe, il n'y a plus grand-chose qui puisse arrêter l'Association. M. Mohcine El Garch remercie les personnes qui se sont exprimées et répond qu'effectivement, tout est maintenant aligné pour que le futur bureau de l'Association poursuive sa lancée et son ascension, que ce travail d'équipe a abouti à une bonne définition du membership qui est à son plus haut niveau, que de belles initiatives ont été prises et que les résultats des congrès sont impressionnants.

L'assemblée décerne à l'unanimité une motion de félicitations à M. Mohcine El Garch.

M. Richard Tremblay remercie également toute l'équipe qui a organisé ce congrès pour le travail accompli. L'application fonctionne très bien et il apprécie particulièrement les pauses publicitaires présentées par les commanditaires.

Mme Leslie Duong remercie l'assemblée au nom du comité d'organisation des événements.

11. Varia

Aucun autre sujet n'étant soulevé par un membre de l'assemblée, ce point n'est pas abordé.

Le Président sortant tient à remercier tous les présidents de comités ainsi que tous les membres qui s'impliquent dans l'association et tous ceux qui ont assisté à cette assemblée générale annuelle.

M. Ir Martin Benoit Gagnon prend la parole pour souligner l'intérêt de Teams dans les communications et recommande au Conseil d'Administration d'organiser des rencontres de travail plus fréquentes au cours de l'année, ciblées par thèmes. M. Joël Girard-Lauzière lui répond que cette recommandation sera transmise au Conseil Exécutif du nouveau Conseil d'Administration.

12. Levée de l'assemblée

Tous les sujets ayant été abordés et discutés, M. Joël Girard-Lauzière, secondé par M. Ir Martin Benoit Gagnon, prononce la levée de l'assemblée. L'assemblée est levée à 16 h 22.

Annexes :

- Annexe 1 - Projet des États financiers de l'APIBQ
- Annexe 2 – Précision de la firme Morin-Desrochers-Beaulieu

Signé à Montréal, le, _____

_____
Mohcine El Garch
Président

_____
Joël Girard-Lauzière
Secrétaire

ANNEXE 1

ÉTATS FINANCIERS DE L'APIBQ AU 31 MARS 2020

ASSOCIATION DES PHYSICIENS ET INGÉNIEURS BIOMÉDICAUX DU QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2020

Projet aux fins de discussion

ASSOCIATION DES PHYSICIENS ET INGÉNIEURS BIOMÉDICAUX DU QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2020

Projet aux fins de discussion

SOMMAIRE

	Page
Rapport de mission d'examen des professionnels en exercice indépendants	2 - 3
Produits et charges	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 10

MORIN
DESROCHERS
BEAULIEU
Comptables professionnels agréés S.E.N.C.

575, rue Saint-Joseph Est
Bureau 300
Québec (Québec) G1K 3B7
Tél. **(418) 692-1077**
Téléc. (418) 692-2953
www.mdbcpa.ca

Projet aux fins de discussion

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DES PROFESSIONNELS EN EXERCICE INDÉPENDANTS

Aux administrateurs de l'
ASSOCIATION DES PHYSICIENS ET INGÉNIEURS BIOMÉDICAUX DU QUÉBEC

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'**ASSOCIATION DES PHYSICIENS ET INGÉNIEURS BIOMÉDICAUX DU QUÉBEC** qui comprennent le bilan au 31 mars 2020 et les états des produits et charges, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des professionnels en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints sur la base de notre examen. Nous avons effectué notre examen selon les Normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux Normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Les professionnels en exercice mettent en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques. Ils évaluent les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'**ASSOCIATION DES PHYSICIENS ET INGÉNIEURS BIOMÉDICAUX DU QUÉBEC** au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Projet aux fins de discussion

ASSOCIATION DES PHYSICIENS ET INGÉNIEURS BIOMÉDICAUX DU QUÉBEC

PRODUITS ET CHARGES

Exercice clos le 31 mars 2020

(non audité)

	2020	2019
PRODUITS		
Congrès, colloques et formation continue	**127 208 $**	102 445 $
Cotisations	**11 260**	13 350
Publicité	**6 450**	1 000
	144 918	116 795
CHARGES		
Congrès, colloques et formation continue	**126 227**	88 351
Honoraires	**3 419**	3 144
Représentation	**3 036**	2 844
Informatique - Internet	**2 334**	2 173
Déplacements et réunions	**1 691**	2 085
Assurances	**923**	964
Fournitures de bureau et papeterie	**950**	956
Intérêts et frais bancaires	**2 478**	1 804
	141 058	102 321
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**3 860 $**	**14 474 $**

Projet aux fins de discussion

ASSOCIATION DES PHYSICIENS ET INGÉNIEURS BIOMÉDICAUX DU QUÉBEC

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice clos le 31 mars 2020

(non audité)

	2020	2019
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	**43 670 $**	29 196 $
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**3 860**	14 474
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	**47 530 $**	**43 670 $**

Projet aux fins de discussion

ASSOCIATION DES PHYSICIENS ET INGÉNIEURS BIOMÉDICAUX DU QUÉBEC

BILAN

31 mars 2020

(non audité)

	2020	2019
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	**44 233 $**	38 971 $
Comptes à recevoir	**3 400**	660
Frais payés d'avance	**2 672**	6 414
	50 305 $	**46 045 $**
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs	**2 775 $**	2 375 $
ACTIF NET		
Fonds non affecté	**47 530**	43 670
	50 305 $	**46 045 $**

Projet aux fins de discussion

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administratrice, administrateur

_____, administratrice, administrateur

ASSOCIATION DES PHYSICIENS ET INGÉNIEURS BIOMÉDICAUX DU QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 mars 2020

(non audité)

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	**3 860 $**	14 474 $
Variation nette des éléments hors-caisse du fonds de roulement		
Comptes à recevoir	**(2 740)**	2 040
Frais payés d'avance	**3 742**	(5 784)
Créditeurs	**400**	(231)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	**5 262**	10 499
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	**38 971**	28 472
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	**44 233 $**	**38 971 $**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Projet aux fins de discussion

1. FORME JURIDIQUE ET OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

L'ASSOCIATION DES PHYSICIENS ET INGÉNIEURS BIOMÉDICAUX DU QUÉBEC (APIBQ), constituée en vertu de la *Loi sur les syndicats professionnels*, est une association professionnelle qui regroupe des ingénieurs, des physiciens et autres professionnels oeuvrant dans le domaine de la santé. La mission de l'**APIBQ** est de promouvoir la production et la diffusion de connaissances en lien avec la tehnologie médicale, de s'assurer de l'utilisation sécuritaire de celle-ci pour le bénéfice de la population et de favoriser la synergie entre ses membres. L'association est exonérée d'impôt en vertu de l'alinéa 149 (1) 1) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

Dans la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs, sur les informations présentées au sujet des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés, au besoin, aux produits et charges de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Comptabilisation des produits

Les produits de congrès, colloques et formation continue, de cotisations et de publicité sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés, que le montant est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'association évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. L'association évalue ultérieurement tous ses actifs et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui seraient évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur seraient alors comptabilisées aux produits et charges.

Projet aux fins de discussion

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux produits et charges. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise serait alors comptabilisée aux produits et charges.

Coûts de transaction

L'association comptabilise ses coûts de transaction aux produits et charges de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. La valeur comptable des instruments financiers qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge de ces instruments.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

3. RISQUES FINANCIERS

Risques et concentrations

L'association, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'association aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2020.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'association sont liés aux comptes à recevoir. L'association consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Projet aux fins de discussion

3. RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'association éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. À la date du bilan, l'association détenait suffisamment de liquidités pour lui permettre d'assumer ses obligations.

L'association est exposé à ce risque principalement au niveau des créditeurs.

Projet aux fins de discussion

ANNEXE 2
PRÉCISION DE LA FIRME MORIN-DESROCHERS-BEAULIEU

Produits
2019-2020

Date facturé	Date encaissé	#Facture APIBQ	Facturé à	Montant	Frais Paypal /transfert bancaire/ evenbrite	Montant Net	Nature de produit	Description	#Chèque / référence	Date dépôt guichet	Notes
22/07/2019	27/08/2019	2020001	CISSS du Bas-St-Laurent	200,00 $		200,00 $	Publicité	Affichage de poste sur site web APIBQ	33566	27/08/2019	
22/07/2019	27/08/2019	2020002 et 2020007	CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	400,00 $		400,00 $	Publicité	Affichage de poste sur site web APIBQ	8851	27/08/2019	
22/07/2019	09/09/2019	2020004	CISSS de la Montériégie-Ouest	200,00 $		200,00 $	Publicité	Affichage de poste sur site web APIBQ	6653	09/09/2019	
22/07/2019	09/09/2019	2020010	CISSS des Chaudières-Appalaches	200,00 $		200,00 $	Publicité	Affichage de poste sur site web APIBQ	10710	09/09/2019	
22/07/2019	25/09/2019	2020009	CISSS de la Montérégie-Centre	600,00 $		600,00 $	Publicité	Affichage de poste sur site web APIBQ	23397	25/09/2019	
22/07/2019	21/10/2019	2020005	CISSS de Chicoutimi	200,00 $		200,00 $	Publicité	Affichage de poste sur site web APIBQ	443916	21/10/2019	
22/07/2019	19/04/2020	2020008	CISSS de l'Outaouais	400,00 $		400,00 $	Publicité	Affichage de poste sur site web APIBQ	9756	19/04/2020	250,30$ payé en trop par le CISSS - voir autrre ligne
22/07/2019		2020006	CIUSSS du Centre-sud-del'Ile-deMontreal (Hopital Verdun)	200,00 $		200,00 $	Publicité	Affichage de poste sur site web APIBQ			aucun paiement reçu à ce jour
01/09/2019	21/10/2019	2020003	Institut de Cardiologie de Montréal	200,00 $		200,00 $	Publicité	Affichage de poste sur site web APIBQ	70516	21/10/2019	
16/01/2020	19/04/2020	2020023	CIM Conseil	200,00 $		200,00 $	Publicité	Affichage de poste sur site web APIBQ	21800	19/04/2020	
16/01/2020	19/04/2020	2020016-A et 2020020	CIUSSSS de la Capital Nationale	400,00 $		400,00 $	Publicité	Affichage de poste sur site web APIBQ	26183	19/04/2020	
16/01/2020	19/04/2020	2020022	Groupe d'approvisionnement en commun de l'ouest du Quebec	200,00 $		200,00 $	Publicité	Affichage de poste sur site web APIBQ	11562	19/04/2020	
16/01/2020	19/04/2020	2020024	CIUSSS de la Mauricie-Centre-du-Quebec	400,00 $		400,00 $	Publicité	Affichage de poste sur site web APIBQ	71579	19/04/2020	
16/01/2020	19/04/2020	2020018	Dental Wings Inc.à	200,00 $		200,00 $	Publicité	Affichage de poste sur site web APIBQ	2620	19/04/2020	
16/01/2020	19/04/2020	2020019	CISSS du Bas Saint-Laurent	200,00 $		200,00 $	Publicité	Affichage de poste sur site web APIBQ	38407	19/04/2020	
16/01/2020		2020014	CIUSSS de l'Est-de-l'Ile-de-Montréal	200,00 $		200,00 $	Publicité	Affichage de poste sur site web APIBQ			aucun paiement reçu à ce jour
16/01/2020		2020015 A	CISSS de la Montérégie-Centre - GBM (facture 2020-01-16)	200,00 $		200,00 $	Publicité	Affichage de poste sur site web APIBQ			aucun paiement reçu à ce jour
16/01/2020		2020017 - A	CIUSSS Mauricie-Centre-du-Quebec (facture du 16 janvier 2020)	200,00 $		200,00 $	Publicité	Affichage de poste sur site web APIBQ			aucun paiement reçu à ce jour
24/02/2020	19/04/2020	2020015 - B	CISSS de chaudiere-Appalaches (facture du 2020-02-24)	200,00 $		200,00 $	Publicité	Affichage de poste sur site web APIBQ	15908	19/04/2020	
24/02/2020	19/04/2020	2020017 - B	CIUSSS de la Capitale Nationale (facture du 2020-02-24)	200,00 $		200,00 $	Publicité	Affichage de poste sur site web APIBQ	27062	19/04/2020	
24/02/2020		2020016 - B	MUHC (facture du 2020-02-24)	200,00 $		200,00 $	Publicité	Affichage de poste sur site web APIBQ			aucun paiement reçu à ce jour
	19/04/2020	2020008	CISSS de l'Outaouais	250,30 $		250,30 $	Publicité	Affichage de poste sur site web APIBQ	9756	19/04/2020	250,30$ payé en trop par le CISSS
	19/09/2019		Avis de crédit - Voir erreur bancaire charge de 50$ pour chèque 261 encaissé le 26 aout 2019	50,00 $		50,00 $	Remboursement	Remboursement d'un frais chargé par erreur par la banque	n/a	19/09/2019	Avis de crédit - Voir erreur bancaire charge de 50$ pour chèque 261 encaissé le 26 aout 2019

Total des produits facturées en 2019-2020: **179 438,00 $**

		régularisation			Raison régularisation	
Cotisations	12 580,00 $	(1 320,00) $	11 260,00 $	20		
Évenements	160 658,00 $	(33 450,30) $	127 207,70 $	20	18000 $ facturé 1 avril 2020 pour congrès 2020	15450 $ facturé au 31 mars 2020 pour congrès 2020;encaissé après le 31 mars 2020
Publicité	6 450,30 $		6 450,30 $	20		
	179 688,30 $		144 918,00 $			
Écart	250,30 $					

Compte-client au 31 mars 2020	18 400,00 $
Moins : remboursement après la fin d'exercice du 31 mars 2020 car pas de congrès pour 2020	(9 000,00) $
Moins : facturé au 31 mars 2020 pour des congrès apres la fin d'exercice, pas encaissé au 31 mars 2020, enlevé des livres	(6 000,00) $
	3 400,00 $ C